

PERSPECTIVE CATHOLIQUE

Aux catholiques, à ceux qui le sont un peu et à ceux qui ne le sont pas du tout

Politique suisse

Guerre, wokisme, PMA :
Toujours plus loin, toujours plus vite
- Eric Bertinat -
PAGE 1 et 2

Politique suisse

Confédération sous KKS
Stabilité et modération
en temps troublés
- Eric Bertinat
PAGE 2

Entretien

Geneva Center for Neutrality : Entretien avec Nicolas Ramseier - Alexandra Klucznik-Schaller
PAGES 3 et 4

Armée

Les chars russes vont-ils envahir la Suisse ?
- Jean-Pierre Saw
PAGE 5

En Vrac

PAGE 6

Doctrine sociale de l'Eglise

Bouclier fiscal ou socialisme d'Etat ?
- Abbé Th. de Maillard
PAGE 7

Prochain numéro :

16 avril 2025

Le discours de Viktor Orbán à l'occasion du 177^e anniversaire de la révolution hongroise

Guerre, wokisme, PMA Toujours plus loin, toujours plus vite

Eric Bertinat – Le XXI^e siècle nous apporte une succession d'événements qui, observés sous un certain angle, apparaissent comme les maillons d'une même chaîne. Bien que certains de ces phénomènes aient émergé bien avant ces dernières années, il est indéniable que leur intensification s'est accélérée depuis la crise de la Covid-19. Prenons deux exemples.

La propagande autour des questions LGBT+ illustrée par la votation de février 2020 portant sur la modification du Code pénal pour lutter contre l'homophobie (1), elle a été immédiatement suivie par l'adoption du mariage pour tous. Ce phénomène s'inscrit dans un mouvement plus large, celui du wokisme, qui tend à stigmatiser ceux qui ne partagent pas cette vision de la société, à l'instar du discours dominant autour de l'immigration.

La crise de la Covid-19 s'inscrit également dans cette dynamique, poussée à son paroxysme : États et entreprises ont imposé des restrictions drastiques, limitant nos libertés fondamentales – se soigner, se déplacer, se réunir, travailler. Ceux qui osaient contester ce totalitarisme sanitaire étaient rapidement réduits au silence.

Aujourd'hui, une nouvelle manipulation se dessine : celle de la guerre, présentée comme une nécessité face à la Russie. Nos gouvernants – issus des mêmes cercles politiques qui nous ont déjà menti effrontément – nous vendent ce conflit comme une fatalité.

Et l'on reparle de la PMA

Léonore Porchet (Les Vert-e-s) vient de déposer une initiative parlementaire intitulée «**Procréation médicalement assistée pour les femmes célibataires**». Dans son texte, l'élue écologiste explique :

Aujourd'hui déjà, des femmes célibataires et économiquement indépendantes font le choix réfléchi de concevoir en solo. La loi doit reconnaître cette réalité sociale croissante, car, conçus dans la clandestinité, ces enfants ne bénéficient pas des mêmes droits que ceux conçus par un don de sperme en Suisse, où l'accès aux origines est garanti.

Elle rappelle également que la Commission nationale d'éthique s'est prononcée en 2019 en faveur de cette évolution législative :

Les couples non mariés et de même sexe ainsi que les femmes seules devraient avoir accès au don de sperme.

Plus de **80 élus** soutiennent cette initiative, menée par six conseillers nationaux issus de tous les partis, y compris l'UDC (la vice-présidente Céline Amaudruz parmi les six signataires). Et Léonore Porchet de préciser que *le débat ne tourne absolument pas autour de la GPA (La Tribune de Genève, 27 mars 2025)*. Une précision que d'aucuns jugeront superflue, tant la méfiance demeure sur ce sujet.

Les Valaisans, dernier vertébrés sous la coupole ?

Quelques voix dissidentes ont osé exprimer leurs craintes quant aux dérives potentielles de l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA), notamment le risque, à terme, de légaliser la gestation pour autrui (GPA).

Toujours dans *La Tribune de Genève*, certains élus ont pris position avec fermeté. **Benjamin Roduit** (Le Centre/VS) s'oppose catégoriquement à l'initiative :

«Ouvrir la PMA aux célibataires, c'est non négociable.»

Même avis du côté de **Jean-Luc Addor** (UDC/VS), qui défend une approche fondée sur le cadre naturel de la filiation :

« Un enfant ne peut naître, naturellement, que de l'union d'un homme et d'une femme. C'est pourquoi la PMA devrait être réservée aux couples mariés hétérosexuels. Depuis quelques années, l'intérêt des individus prime sur celui des enfants. On assiste à une tactique du salami : étape après étape, les limites sont repoussées. On a déjà ouvert le don de sperme aux couples de femmes, mais il ne faut pas aller plus loin. Et surtout, il ne faut en aucun cas introduire la GPA. »

suite page 2

La Confédération sous KKS

stabilité et modération en temps troublés

Eric Bertinat - Karin Keller-Sutter, KKS pour ses proches, est une femme élégante et sérieuse, dont l'image est parfois perçue comme un peu sévère. Elle incarne à la perfection la politicienne libérale. Catholique libérale, elle a défendu le **mariage pour tous** et se montre favorable à l'accès à la procréation médicalement assistée (PMA) pour les femmes. Toutefois, elle s'oppose à la gestation pour autrui (GPA) ainsi qu'au don de sperme anonyme. En 2023, la Saint-Galloise de 62 ans figurait parmi les 25 femmes les plus influentes du monde selon le *Financial Times*.

Sa réaction enthousiaste au discours du vice-président des États-Unis, JD Vance, a déplu à la majorité des parlementaires. Pourtant, il n'est pas étonnant qu'elle en apprécie certains passages ainsi que l'a précisé la «dame de fer» et cheffe du département des Finances. En 2024, Karin Keller-Sutter a présenté un programme d'austérité visant à réduire les dépenses publiques de cinq milliards de francs. Ses opposants lui reprochent ainsi de poursuivre un agenda conservateur caché (1).



La Suisse sous KKS : diplomatie mesurée et fermeté économique

Présidente de la Confédération, le 10 mars, c'est à elle qu'est revenue la tâche de répondre à la question du conseiller national Vert **Nicolas Walder** (GE), qui s'indignait à la tribune du Parlement : *Le Conseil fédéral considère-t-il que l'orientation idéologique fascisante d'extrême droite portée par l'administration Trump représente un risque majeur pour notre démocratie et nos libertés ?* Karin Keller-Sutter a rappelé ce qu'elle considère comme les valeurs fondamentales de la Suisse en matière de politique extérieure: le respect du droit international, la défense des droits de l'homme, la démocratie et le libre-échange. Et de souligner que *le Conseil fédéral s'engage pour une paix juste et durable en Ukraine, à savoir une paix qui respecte le droit international et qui ne se fait pas au détriment unilatéral de l'Ukraine*. Concernant les bons offices, elle a précisé que la Suisse restait disponible, bien qu'aucune demande ne lui soit parvenue pour l'instant (2).

Quelques jours plus tôt, le vendredi 7 mars, elle répondait aux critiques accusant le Conseil fédéral de garder le silence face à la situation internationale : *La présidente a admis que notre pays pouvait être impacté par les décisions abruptes et imprévisibles du président américain. Mais en Suisse, les institutions fonctionnent et remplissent leurs missions normalement. Le Conseil fédéral affronte les problèmes* (3).

Ses déclarations s'inscrivent dans le cadre de la **Stratégie de politique extérieure 2024-2027**, qui définit la manière dont la Suisse entend préserver sa sécurité, sa prospérité et son indépendance dans un contexte international exigeant : *La paix et la sécurité restent une priorité. Il*

s'agit de renforcer la coopération en matière de sécurité avec l'UE et l'OTAN, mais aussi d'adapter les bons offices et la promotion de la paix aux nouvelles conditions internationales, en utilisant de nouveaux instruments comme la diplomatie scientifique.

On peut apprécier ses réponses, typiquement suisses, empreintes de sagesse et de prudence, contrastant avec les réactions souvent excessives et précipitées des capitales européennes. Fin février, Américains et Russes se sont rencontrés en Suisse pour des discussions non officielles sur la guerre en Ukraine. Les interventions mesurées de Karin Keller-Sutter apportent une certaine stabilité et sont bienvenues pour rassurer la population qui est inquiète à la fois par la politique étrangère mais aussi par la démission de Viola Amherd sur fond de scandales multiples au sein du département de la défense. Il est à noter que c'est la présidente de la Confédération qui s'est exprimée et non le chef des Affaires étrangères, **Ignazio Cassis**, critiqué pour l'enlisement des efforts diplomatiques suisses depuis le sommet de Bürgentsock l'été dernier. —

(1) *Swiss Info* - 1er janvier 2025

(2) *Le Matin* - 10 mars 2025

(3) *Le Temps* - 7 mars 2025

Suite page 1

Benjamin Roduit partage cette inquiétude :

«C'est une tendance de fond. À chaque étape, on jure qu'on ne franchira pas la suivante... et pourtant, on le fait. Mais le droit absolu à avoir un enfant n'existe pas. Ce n'est pas parce qu'il est possible de devenir millionnaire qu'on peut revendiquer un million ! Et ce n'est pas parce que certains pays adoptent une politique qu'on doit forcément les suivre. Je refuse cette idée d'alignement systématique sur ceux qui vont le plus loin.»

Le député valaisan souligne enfin un autre point problématique : l'incitation aux naissances dans des foyers monoparentaux.

« Nous savons que les familles monoparentales sont les plus vulnérables économiquement. Plutôt que d'encourager cette situation, aidons celles qui sont déjà en difficulté. »

La **Commission de bioéthique de la Conférence des évêques suisses** (CES) a réagi à l'annonce du Conseil fédéral concernant la légalisation du don d'ovocytes, faite fin janvier 2025.

Dans le texte de **Léonore Porchet**, le débat porte principalement sur l'accès au **don de sperme**, mais le **don d'ovocytes** n'est pas exclu. Face à cette évolution, la Commission de bioéthique invite le Conseil fédéral à reconsidérer sa décision, en soulignant :

Le désir d'enfant exprimé par les couples devrait être pris en compte dans les deux cas. Or, seule l'adoption – à condition qu'elle soit encadrée par des moyens de contrôle adéquats – garantit pleinement le droit de l'enfant à avoir une famille, sans pour autant sacrifier de nombreux embryons, eux aussi dignes de protection! (cath.ch/com/rz, 24 mars 2025).

Enfin, rappelons que l'**Église catholique** s'oppose fermement à toute forme d'**assistance médicale à la procréation**, comme en témoigne le document **Donum Vitae**, rédigé en 1987 par le cardinal **Joseph Ratzinger**, futur **Benoît XVI**. —

(1) Un combat qui semble pourtant un échec si l'on en croit Léon Salin, transactiviste et influenceur romand, qui déclarait récemment que «la Suisse n'est pas un pays sûr pour les personnes trans».

Geneva Center for Neutrality

Entretien avec Nicolas Ramseier



Alexandra Klucznik-Schaller : La neutralité est une question liée à la politique étrangère et donc de compétence fédérale. Pourquoi s'attaquer à la question avec une association.

Nicolas Ramseier : Je pense que nous arrivons à la fin d'un cycle : le monde occidental se fragmente, de nouvelles puissances émergent, et nous devons nous interroger sérieusement : quelle place la Suisse veut occuper dans ce nouvel équilibre? Chez nous, le pouvoir a toujours été influencé par le peuple. Il existe une tradition profondément démocratique, fondée sur le débat, l'écoute et l'émergence d'idées issues de la base, cette tradition imprègne l'ensemble de la société, dont le politique. Dans un tel monde, je n'ai pas la prétention de savoir quelle forme exacte doit prendre notre neutralité, ni quelle direction la Suisse doit suivre dans les années à venir. Mais je suis convaincu qu'il est dans notre intérêt collectif de les définir ensemble !

Avec le *Centre de Genève pour la Neutralité*, il s'agit d'offrir cet espace de débat démocratique en créant une entité, de droit suisse, associative, que tout le monde puisse rejoindre ; une entité qui soit transparente et ouverte.

AK : Il y a déjà des idées que vous souhaiteriez porter à Berne?

Nicolas Ramseier : A Berne, à Genève, et partout en Suisse en fait. Nous avons réfléchi sur les axes de réflexion qui nous paraissent importants. **Le premier axe**, c'est celui que je viens de décrire : organiser des débats publics sur les thèmes liés à la neutralité, thèmes qui pourront être repris par les politiciens et

Neutralité ; tradition émoussée ou feuille de route ?

Alexandra Klucznik-Schaller (Entretien réalisé le 10 mars 2025) - Alors que Berne maintient les avoirs russes gelés et lie le pays à l'Union Européenne, la société civile s'organise et demande un débat. Ce débat est fondamental pour notre avenir collectif et c'est le sujet de notre entretien avec Nicolas Ramseier, cofondateur et vice-président du Centre de Genève pour la Neutralité (GCN). **Nicolas Ramseier** a une vision claire et le potentiel pour la concrétiser. De la méthode : son diplôme en mathématiques était axé sur les processus stochastiques, où comment faire de la prospective en se basant les probabilités. De la sensibilité pour la chose publique : il a notamment siégé au Conseil municipal de la Ville de Genève. Et un intérêt économique : une activité professionnelle dans le génie civil, qui bénéficie d'une Suisse impartiale et ouverte aux échanges internationaux.

Et les chantiers ne manquent pas, car dans les faits, la partialité politique ne passe pas inaperçue ; les conséquences se font déjà sentir, et elles touchent directement au porte-monnaie. L'exemple le plus flagrant : le sabotage de la place financière. C'est dit crûment, mais tant mieux si cela éveille les consciences. Les banques sont aujourd'hui contraintes, pour des raisons de conformité légale, de refuser la quasi-totalité des clients souhaitant établir des relations avec des partenaires situés dans des pays jugés à risque — qu'il s'agisse des États-Unis, de la Russie, ou encore de pays comme le Liban ou l'Afrique du Sud.

C'est dans ce contexte que le **Centre de Genève pour la Neutralité** propose, **le 9 avril prochain**, un débat sur la place financière suisse et la neutralité, la rencontre aura lieu à la Société de Lecture et est ouverte au public dans la mesure des places disponibles.

Les personnes intéressées par une invitation peuvent adresser un courriel à : admin@genevaneutrality.ch —

autres responsables, car il faut que les idées se propagent dans la société.

Le deuxième axe, qui à mon sens pourra se développer une fois l'association solidement établie, concerne les échanges d'idées et d'expériences avec d'autres pays neutres partageant des intérêts similaires. J'aimerais que nous construisions un réseau — par exemple avec l'Autriche, l'Irlande ou la Moldavie — afin de réfléchir ensemble aux trajectoires historiques qui nous ont conduits à des formes comparables d'expression publique. Ce projet en est encore au stade embryonnaire, mais j'imagine déjà une collaboration à dimension académique, centrée sur

la recherche, la publication d'articles et de textes, ainsi que sur l'échange d'idées et de pratiques. C'est un travail de fond, exigeant, qui s'inscrit résolument dans une perspective de long terme.

Le troisième axe de la neutralité, extrêmement important à mes yeux mais souvent négligé, est celui de la neutralité numérique — ou neutralité digitale. Je suis né dans un pays où le secret bancaire, aujourd'hui perdu, faisait partie intégrante de l'identité nationale. J'aimerais que la Suisse se batte avec la même détermination pour garantir le secret des données numériques, qui me semble être son équivalent contemporain. Notre pays jouit encore d'une réputation solide à l'échelle internationale : nous sommes perçus comme stables, dignes de confiance. Nous disposons en outre d'excellentes universités et d'un véritable savoir-faire technologique. Pourtant, nos infrastructures numériques, nos logiciels et nos données sont, pour l'essentiel, hébergés à l'étranger.

J'aimerais que nous regagnions une véritable souveraineté numérique : que nos données soient stockées sur des serveurs situés en Suisse, que nos administrations — fédérales comme cantonales — protègent activement ce que nous possédons encore, et qu'elles montrent l'exemple. Je suis bien conscient qu'un petit pays comme le nôtre ne pourra pas recréer à lui seul des géants comme *Microsoft* ou *Google*. Mais nous pouvons, à notre échelle, créer des conditions-cadres favorables à l'émergence d'un écosystème numérique indépendant, et inciter les jeunes entreprises du secteur à s'implanter ici. La Suisse n'a jamais été connue pour lancer de vastes programmes publics dirigés par l'État. En revanche, elle excelle dans l'art de mettre en place un cadre propice pour que des initiatives privées émergent d'elles-mêmes. C'est dans cet esprit que j'ai coécrit, avec deux amis — Simon Janin et Raymond Pictet — un texte intitulé **Manifeste pour une Suisse digitalement neutre**.

AK : Comment vous positionnez-vous par rapport à l'initiative de l'UDC sur la neutralité ?

Nicolas Ramseier : Je pense que l'on n'a jamais assez de démocratie et le fait que l'UDC se soit lancée et ait abordée la question est une très bonne chose et c'est démocratique car le peuple doit pouvoir s'exprimer.

Le *Centre de Genève pour la Neutralité* peut jouer là un rôle important, parce que nous avons la volonté d'être une plateforme de débat où toutes les idées doivent pouvoir s'exprimer. J'ai toujours essayé de faire attention, lorsqu'on a des débats, à rece-

voir des personnalités de différents bords politiques, parce que je pense que c'est dans la diversité des convictions que l'on peut défier les idées et trouver celle qui est la meilleure. Le rôle de l'association, n'est pas de défendre une position ou l'autre, mais vraiment d'offrir cet espace où les gens pourront discuter. Je me réjouis que l'on ait des débats pendant la campagne ; je pense que ça va être très intéressant.

AK : Sur quelles personnalités pensez-vous pouvoir vous appuyer pour traiter les problématiques identifiées ?

Nicolas Ramseier : Nous essayons d'avoir des personnalités genevoises et suisses de tous les bords possibles, depuis que j'ai lancé cette association, j'ai été surpris par le nombre de députés du Grand Conseil genevois et de conseillers nationaux avec qui j'ai pu échanger, et qui se sont montrés très intéressés et réceptifs à nos débats. C'est pourquoi, lors du premier événement (1), nous avons reçu **Paul Widmer**, ancien ambassadeur, connu pour être un défenseur strict de la neutralité et il a pu échanger avec **Ruth Dreifuss**, ancienne présidente de la Confédération, issue du parti socialiste. Nous essayons également d'avoir le point de vue des acteurs de l'économie suisse. Et c'est pourquoi ce 9 avril, nous faisons un panel sur la place financière suisse et la neutralité car aujourd'hui, la place financière souffre. Elle souffre parce que nous avons été trop diligents et avons appliqués Bâle III avant les autres, mais également parce que nous avons cédé aux pressions de l'Union Européenne et des États-Unis. Aujourd'hui encore ces deux pôles semblent raccords, mais que se passera-t-il, s'ils ne le sont plus ? On voit déjà que les États-Unis discutent de lever certaines sanctions prises à l'égard de la Biélorussie et de la Russie. Comment allons-nous nous positionner ? Est-ce que nous allons marcher avec les États-Unis, ou avec l'Union Européenne ? Est-ce qu'il faut pouvoir s'ouvrir au reste du monde ? Est-ce que la neutralité est dans l'alignement ou dans l'indépendance ? Et s'il ne faut pas être dépendant, comment faire pour multiplier les partenariats ? Il faut que nous discutons de ces questions.

AK : En 2026, la Suisse prendra la présidence de l'OSCE, vous y voyez une opportunité. Pourriez-vous traiter la question de la neutralité de l'Ukraine ?

Nicolas Ramseier : C'est vraiment une question de fond. Je pense qu'une des cartes suisses, c'est celle de la médiation et de la paix, car nous avons encore bonne réputation et savoir-faire diplomatique. En 2014, **Didier Burkhalter** était à la tête des Affaires étrangères et la Suisse avait la présidence de l'OSCE. Grâce à cet alignement de planètes : un très bon ministre des Affaires étrangères et un mandat international, nous avons pu jouer un rôle de médiateur apprécié entre différents États, notamment entre l'Union Européenne, les États-Unis et la Russie.

Aujourd'hui, je dresse un constat plus amer : pourquoi, en 2025, lorsqu'il a été question de discussions sur la paix en Ukraine, ce n'est pas la Suisse qui a été choisie comme lieu de dialogue entre les grandes puissances, mais l'Arabie Saoudite ?

En 2026, la Suisse reprendra la présidence de l'OSCE — une occasion précieuse de se repositionner en tant que médiateur et de mettre son savoir-faire au service de l'ensemble des acteurs. Mais encore faut-il que nous choissions délibérément de jouer cette carte. Et si telle est notre volonté, alors il est essentiel de commencer à nous y préparer dès maintenant. —



Les chars russes vont-ils envahir la Suisse ?

Jean-Pierre Saw - Le conseiller national socialiste Pierre-Alain Fridez répond par la négative dans son ouvrage publié en 2024. Membre de la commission de politique de sécurité au Conseil national, il a siégé à la commission ad hoc instituée en 2023 par Madame Viola Amherd pour analyser les menaces, avant d'en démissionner pour désaccord. Son ouvrage se veut un contre-rapport.

Dans le *Message sur l'armée* subséquent, le Conseil fédéral exposait en 2024 quatre scénarios plausibles : 1. Une grave menace pesant sur la sécurité intérieure ; 2. Une politique étatique de puissance avec menace à distance ; 3. La conduite d'un conflit hybride par une grande puissance ; 4. Une attaque militaire de grande envergure. Or le Conseil fédéral et l'armée ont défendu un réarmement qui réponde à toutes ces menaces, ce que le Conseiller national considère comme un abus «maximaliste», le quatrième scénario étant plus qu'improbable, d'où le titre du livre.

Après quelques rappels factuels, l'auteur explique que la popularité de Poutine «repose (...) sur sa gestion patiente et efficace» de la situation interne, notamment l'amélioration considérable de la «statistique morale» : taux de morts pour alcoolisme, par suicide, d'homicide et de mortalité infantile entre 2000 et 2020. Il rappelle aussi les promesses non tenues des dirigeants occidentaux à la fin de la guerre froide, alors que la Russie, envahie sept fois depuis le 17e siècle, craint le rapprochement d'une alliance militaire hostile, à qui elle avait pourtant tendu la main dans les années 90.

L'élus jurassien se penche alors sur l'analyse des intentions de Poutine : maîtriser l'étranger proche pour maintenir l'OTAN à distance ; défendre les Russes de culture et la culture russe, ce qui, tout comme le point

précédent, n'exclut pas des hostilités avec certains pays baltes ; préserver son accès aux mers chaudes pour sortir de cet enclavement paradoxal ; et, finalement : éviter à son pays la «contamination» des valeurs «démocratiques», pour ne pas dire wokistes.

Pierre-Alain Fridez analyse ensuite les obstacles à une invasion de l'Europe occidentale : une démographie russe défaillante, les distances immenses et la progression laborieuse de ses armées sur sol ukrainien ne devraient pas encourager le maître du Kremlin à se lancer dans une guerre de grande envergure. Finalement, la prudence des différentes parties à ne pas s'affronter directement montre que la dissuasion nucléaire reste un frein à la folie guerrière.

Les menaces les plus plausibles pour l'Europe occidentale, y compris la Suisse, restent les troubles intérieurs, dont la criminalité organisée, les débordements venant des voisins, mais aussi les cyberattaques, la désinformation de tous bords, éventuellement les attaques à distance. L'armée suisse doit se concentrer sur ces menaces en balayant devant sa porte : diversifier sa coopération internationale, renforcer les coopérations internes, ainsi que le cyber et la capacité sol-air.

Même si nous ne partageons pas la volonté de Monsieur Fridez de réduire artificiellement nos effectifs, au risque de porter gravement atteinte à l'esprit de milice et de limiter notre liberté d'action, ces réflexions, sans équivalents dans le camp bourgeois, devraient pourtant alimenter le débat sur le futur de notre armée. En parallèle, il s'agira de revenir à une politique qui évite de nous aliéner les puissances, tout en luttant contre les lobbies internes. Un choix plus « local » du matériel permettra de soutenir notre industrie et celle de nos voisins, dans une Europe affaiblie et menacée de morcellement. —



Briser la statue

12 avr. 2025, 19:00 – 21:40

Foyer Saint-Justin, Rue du Prieuré 15/15, 1202, 1202 Genève, Suisse

La pièce de théâtre de Gilbert Cesbron sur la vie et la mort de Sainte Thérèse de Lisieux

EnC VRAC

• **L'Union européenne confirme que la politique Meloni sur l'immigration est cohérente et efficace.** Afin d'accélérer les procédures aux frontières pour les demandes probablement infondées, le commissaire aux affaires internes de l'Union européenne (UE), Magnus Brunner, annonce une première liste de pays acceptant le rapatriement d'immigrés. Cette décision, qui devrait être mise en pratique d'ici au mois de juin s'inscrit dans la lignée de ce que le gouvernement italien tente de faire depuis deux ans. L'UE procède donc dans une direction diamétralement opposée à celle des juges italiens, qui avec une interprétation singulière du droit européen ont bloqué l'exécution du protocole d'accords entre l'Italie et l'Albanie. (MC) —

• **Robert Kennedy Jr. devant le Sénat : Un parcours semé d'interrogations sur l'avortement.** Pour obtenir le poste de secrétaire à la Santé, poste clé du gouvernement fédéral qui supervise les questions de santé publique, notamment la recherche médicale, la sécurité alimentaire et les programmes de bien-être public, Robert F. Kennedy Jr. a passé devant diverses commissions du Sénat fin janvier 2025, avant que sa nomination ne soit validée par le Sénat. Durant ces auditions, Kennedy a été interrogé sur sa position sur l'avortement par des sénateurs aussi bien républicains que démocrates. Il a déclaré partager l'avis de Donald Trump selon lequel l'accès à l'avortement devait être contrôlé par chaque État, et affirmé que, selon lui, «chaque avortement est une tragédie». Cette réponse a attiré l'attention des démocrates, qui ont accusé Kennedy d'avoir «trahi» ses valeurs pro-choix et son soutien public au droit à l'avortement afin d'obtenir sa nomination du président Trump. En réponse à ce rappel de son passé, Kennedy a juré mettre de côté ses opinions plus libérales, déclarant : « Je suis au service du président. Je vais mettre en

• **Serge Abad-Gallardo** nous annonce la parution de son dernier ouvrage, pour le 7 mai. Il nous livre son expérience et son analyse des obédiences se disant «déistes», voire «chrétiennes». En expliquant les rites secrets, il décrit le cheminement intérieur voulu par la franc maçonnerie et expose toutes les contrevérités cachées au sein des rituels et qui amènent imperceptiblement à l'apostasie. Serge Abad-Gallardo est un ancien haut fonctionnaire territorial qui a passé plus de vingt ans au sein des loges maçonniques du Droit humain. Revenu à la foi chrétienne en 2012, il témoigne de sa connaissance du monde de la franc maçonnerie dans de nombreuses conférences qu'il donne en France et à travers le monde.



œuvre sa politique.» (EB) —

• **L'Ukraine réactive le clivage entre européistes et souverainistes.** Marine Le Pen a fait part de ses incertitudes sur ce qui n'est encore qu'un vaste concept de défense collective. «Ce qu'ils souhaitent, c'est une armée européenne, avec une gouvernance européenne de l'armée. Or, si nous avions eu une armée européenne, nos soldats seraient en train de se battre en Ukraine», a-t-elle avancé début mars dans *Le Figaro*. De la même manière que son allié Eric Ciotti réclame l'organisation d'un référendum sur ces nouvelles orientations prises depuis Bruxelles. «Il y a quand même une inquiétude qui monte sur la dépossession de la décision, au mépris du patriotisme, et sur cette stratégie belliqueuse», justifie Charles Alloncle, député UDR. —

Les conférences de réflexions libres



L'armée suisse et l'OTAN : La neutralité suisse en péril ?

Mardi 8 avril 2025 à 19h30
Via Valentino
Rue du Valentin 12, 1004 LAUSANNE
Inscription obligatoire :
www.mouvement-federatif-romand.ch
Tarif : chf 30.-

respect

Ouverture des portes jusqu'à 19h15

intégrité

En juillet 2024, le Conseil fédéral a signé l'accord concernant le statut juridique du bureau de l'OTAN installé à Genève. Boris Chollet en sa qualité d'ancien officier nous livre ses réflexions sur l'avenir de notre défense et les conséquences désastreuses pour la Suisse.



éthique

Boris Chollet
Officier de carrière à la retraite
2004 – 2009 : Chef du renseignement des Forces Terrestres (G2)
2009 – 2014 : Chef de l'instruction auprès du SRM (Service de renseignement militaire)



Mouvement Fédératif Romand
Hora parti politique au service des citoyens



AUTOPSIE DE JUPITER

Rémy Watremez
(Fondateur du média Juste Milieu)

Lundi 7 avril 2025 à 19h
Salle de La Villageoise
Chemin du Village 14 - 1032 Romanel

Entrée : 5 CHF - Écrivez-nous à l'adresse
Cerclesuisseau@protonmail.com pour obtenir
votre billet pour la conférence.



Conférence «L'Univers et Dieu», par Pierre-André Truffer. Une mise en perspective spectaculaire de la science et de la foi. Vous ne regarderez plus le ciel de la même façon.

Date : **vendredi 11 avril à 19h45**

Lieu : **Fully**, pavillon Fol'terres, ch. du Rhône 135.

La conférence fait suite à l'assemblée générale du MCCVs, elle est ouverte à tous. Entrée libre, apéritif à la fin.

• **France : affaire Émile.** Les enquêteurs ont tenté un coup de poker avec une accusation «coup de poing» (homicide volontaire !) contre le grand-père, pariant que si c'était lui le coupable, il allait craquer... Les éléments invoqués étaient infimes : caractère colérique, dissensions familiales. Cette malheureuse famille a été soumise à la calomnie publique sur les réseaux sociaux. Et ça continue. Selon le procureur : «la piste familiale n'est pas refermée». Suspicion gratuite et orientation de la vindicte populaire ! Réaction typique sur les forums au bas des articles de presse : les enquêteurs finiront bien par trouver la pièce du puzzle qui coïncera cette funeste famille catholique traditionaliste (BS) —

Doctrine sociale de l'Eglise

Bouclier fiscal ou socialisme d'Etat ?

Abbé Thibault de Maillard (FSSPX) - Plus de dix ans après la loi genevoise du bouclier fiscal, qui empêche une taxation confiscatoire des résidents du canton, nos voisins français font peine à voir. Alors qu'à Genève, les particuliers sont protégés face à un impôt dépassant 60% de leur revenu imposable (loi 'Bouclier fiscal' du 1er janvier 2011), en France, ces dix dernières années, l'impôt sur le capital immobilier a augmenté de façon spectaculaire. En effet, en 2011 aussi, le bouclier fiscal français qui limitait l'impôt à 50% de la fortune a été supprimé. Selon le Rapport 2024 de l'Union Nationale des Propriétaires Immobiliers en France, « En moyenne, sur l'ensemble du territoire, la taxe foncière a progressé de 32,9 % entre 2012 et 2022. » En France et en Suisse, deux dynamiques opposées qui invitent à un rappel de l'enseignement des papes sur la propriété privée.

Quand Léon XIII parlait pour la première fois de la propriété privée, c'était pour demander que le salaire des ouvriers victimes du libéralisme économique soit ajusté de façon à leur permettre d'acquérir un bien immobilier. «Il importe, dit le pape à la vision large, que les lois favorisent l'esprit de propriété, le réveillent et le développent autant qu'il est possible dans les masses populaires.» (*Rerum novarum*, n°35).

Pourquoi ne pas se contenter du régime de la location pour les ouvriers ? Parce que la propriété est le champ d'action indispensable de la liberté humaine. Une constitution qui dirait que tous les citoyens sont libres, mais ne leur permettrait pas d'être maîtres de biens matériels pour exercer leur liberté, serait hypocrite. La liberté des personnes serait purement théorique.

La liberté entendue par les papes est en effet la condition normale de l'épanouissement des vertus humaines. Prudence, pour épargner, surveiller l'état du bâtiment, anticiper les travaux. Force, pour prendre en main l'entretien régulier. Justice pour tenir compte des voisins et des passants. Tempérance, pour modérer la hauteur de son projet et laisser la lumière pénétrer par la fenêtre du voisin ! La propriété immobilière, qui est la



propriété par excellence, est une école de vie. Elle rend responsable. Les papes le savaient, et le Christianisme a toujours défendu le droit de propriété. Depuis plusieurs milliers d'années, le Décalogue proclame : «tu ne voleras point.»

Cette doctrine tient l'équilibre entre l'aspect social ou public de la propriété et l'aspect individuel. Le droit de propriété n'est pas la canoni-

sation de l'individualisme : un propriétaire doit tenir compte de ses voisins. Le droit de propriété s'oppose aussi au collectivisme qui met la propriété dans les mains de la collectivité : celui-ci, issu des principes du socialisme, est «contraire aux droits naturels des individus» (*Rerum novarum* n°12). Il déresponsabilise les citoyens et abroge leur liberté. Le principe régulateur du bon usage de la propriété ? La vertu du propriétaire, développée par sa bonne gestion et encouragée par les institutions.

Pour Pie XI, l'Etat peut-il intervenir dans le droit de propriété ? Le pape distingue le droit et l'usage du droit de propriété (*Quadragesimo anno*, n°54). Concernant le droit, dans des cas exceptionnels, l'Etat peut obliger à vendre, mais il reconnaît ainsi qu'il y a un droit de propriété qui est naturel, donc qui lui échappe. Par rapport à l'usage, de façon ordinaire, l'Etat joue son rôle quand il encadre et accompagne l'utilisation de la propriété. Un impôt est donc légitime, tant qu'il n'est pas confiscatoire. Par contre, l'autorité publique «agit contre la justice et l'humanité quand, sous le nom d'impôts, elle grève outre mesure les biens des particuliers.» (*Rerum novarum*, n° 35).

L'objectif demeure l'épanouissement des vertus des citoyens dans le cadre du bien commun. Pour cela, la propriété privée doit être reconnue comme un droit. C'est cette reconnaissance que le canton de Genève a renouvelée il y a plus de dix ans : pour le bonheur des habitants du canton. —

Désirez-vous recevoir notre Lettre ? Rien de plus facile : [cliquez ici !](#)

CH21 8080 8004 5427 1100 1
Bénéficiaire :
Perspective catholique
1203 Genève



Comment nous aider ?

Principalement par une contribution financière nous permettant d'organiser des conférences et d'expédier notre Lettre.

Le QR vous facilitera votre versement.

*Autre idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)
D'avance, nous vous remercions*

www.perspectivecatholique.ch